

Objectif

Ce document présente les mesures mises en place par Homunity pour garantir l'équité et la transparence de ses services, en veillant à ce qu'aucun conflit d'intérêts ne nuise aux investisseurs.

Homunity a mis en place une politique stricte de prévention et de gestion des conflits d'intérêts afin de garantir la primauté de l'intérêt de ses clients et la transparence de ses activités.

Ce dispositif repose sur plusieurs principes essentiels :

- Identification et prévention : Homunity cartographie régulièrement les situations à risque afin de détecter tout conflit potentiel et d'y remédier avant qu'il ne porte atteinte aux intérêts des investisseurs.
- Règles de conduite : l'ensemble des collaborateurs est soumis à un code de bonne conduite qui proscribit notamment toute participation aux projets (Crowdfunding) financés via la plateforme et impose une obligation permanente de loyauté, d'intégrité et d'équité.
- Organisation claire : une séparation stricte des fonctions (audit, commercial, conformité, relation investisseurs) et des accès aux informations sensibles permet de limiter tout risque d'influence indue.
- Contrôle permanent : le responsable de la conformité veille au respect de ces règles, tient un registre des situations rencontrées et met à jour les procédures lorsque cela est nécessaire.
- Gestion transparente : en cas de conflit d'intérêts avéré, des mesures correctives sont immédiatement mises en œuvre, et les clients concernés sont informés de manière claire et complète lorsque la situation l'exige.

Il est précisé qu'Homunity appartient au groupe Tikehau Capital mais exerce son activité de manière indépendante. La plateforme dispose de ses propres équipes, de ses outils techniques et de ses processus de sélection des projets.

Dans ses interactions avec les autres entités du groupe (Tikehau Investment Management, Opale Capital, Sofidy), des mécanismes de séparation stricte sont appliqués afin de prévenir toute situation de conflit d'intérêts. Chaque société agit selon son propre périmètre d'agrément et ses propres règles d'investissement, sans intervention croisée dans les décisions opérationnelles.

Dans le cadre de ses agréments de conseiller en investissement et d'intermédiaire en assurance, Homunity peut être amené à proposer à ses clients des produits liés à d'autres entités du groupe, tels que des SCPI ou des unités de compte. Ces offres sont toujours présentées dans un cadre transparent et conforme à la réglementation, garantissant aux investisseurs une information claire et une égalité de traitement.